

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7310906301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7310906301>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 novembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **16 - CHARENTE**

IPSEITÉ
AVOCAT

*IPSEITE AVOCAT
A. LAMBERT AVOCAT
SELARL inscrite au Barreau de Saintes
5, Rue Pierre et Marie Curie - 17100 SAINTES*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature dématérialisée en date du 22 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI LA PART DES ANGLES

Siège social : 17 rue du Taillandier 16130 SALLES D'ANGLES

Objet social :

- La construction, l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, la prise à bail, l'administration et la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis par tous moyens directs ou indirects, à titre gratuit ou onéreux ;
- La souscription, l'acquisition et la gestion de toutes actions, obligations, parts sociales ou valeurs mobilières ;
- La constitution de toutes garanties, y compris sous forme de cautionnement hypothécaire, au profit de ses associés pour leur permettre de garantir le financement de l'acquisition ou de la souscription de tout ou partie de leurs parts sociales.
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de

vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital social : 10 000 euros, par apports en numéraire

Gérance : M. Benjamin GARNIER et Mme Aurore TESSONNEAUD demeurant ensemble 17 rue du Taillandier 16130 SALLES D'ANGLES.

Clauses relatives aux cessions de parts : libre pour les transmissions entre associés, avec agrément de plus des trois quarts du capital social pour toute autre cession.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Angoulême.

Pour avis

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

